

Quand le vieillissement bouleverse la vie des citoyens et transforme la physionomie des sociétés¹

Michel Loriaux (UCL)

Indexation : vieillissement, démographie, société, population, citoyenneté

Le vieillissement démographique : un phénomène lent à identifier historiquement

Le vieillissement est un concept multisémique et il est impératif de distinguer d'emblée le vieillissement individuel, de nature biologique et physiologique, et le vieillissement démographique de type collectif.

La grande différence c'est que le vieillissement individuel a existé de tout temps, même s'il était autrefois plus rare qu'aujourd'hui, lorsque les perspectives de vivre vieux étaient relativement faibles, du fait de tous les dangers menaçant les sociétés humaines (les disettes, les maladies, les épidémies, les guerres, les catastrophes naturelles, etc.). Par contre le vieillissement collectif de nature démographique est relativement récent et n'est apparu qu'avec la révolution industrielle dans les pays du Nord. Paradoxalement, ce vieillissement n'avait rien à voir avec les processus biologiques de sénescence, bien connus, à défaut d'être bien compris.

Il s'agissait d'un phénomène purement statistique lié à un changement des structures par âge des populations, la part des classes plus âgées augmentant de façon mécanique lorsque la part des classes jeunes diminuait à cause d'une baisse de la fécondité et donc aussi de la natalité, sans d'ailleurs qu'il y ait pour autant un seul vieux en plus, du moins au début du processus.

Un processus qui fut appelé la transition démographique occidentale et qui débuta le plus souvent par une baisse de la fécondité, elle-même consécutive à un déclin de la mortalité infantile, les couples ayant compris que maintenir une descendance nombreuse n'était plus indispensable si les décès d'enfants en bas âge étaient en régression.

La transition observée dans tous les pays développés fut donc un processus long s'étalant sur plus d'un siècle, voire 150 ans, au cours duquel les taux de natalité et de mortalité passèrent d'un niveau élevé (autour de 40 ‰) à un niveau bas (autour de 10 ‰).

Mais ce faisant, les structures démographiques changèrent elles aussi profondément en passant de la forme classique de triangle relativement régulière et reposant sur une base large (les jeunes enfants) à une forme plus irrégulière et plus tourmentée, pouvant à la limite devenir presque rectangulaire et même donner l'impression de reposer sur leur sommet plutôt que sur leur base et d'être en quelque sorte inversées.

Autrement dit, les générations âgées sont devenues plus importantes que les générations jeunes, diminuées par une fécondité en berne, alors que les générations âgées (les vieux), nées à des périodes où la fécondité était encore soutenue, et bénéficiant de surcroît des avancées de l'espérance de vie aux âges élevés, sont devenues numériquement plus nombreuses.

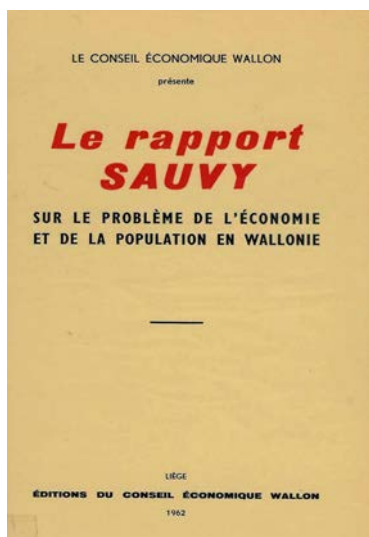
1. Cet article est une version modifiée d'un texte proposé à la Journée d'étude organisée par l'UNIPSO le 1^{er} octobre 2015 à Liège sur le thème : « Le bien vieillir en Wallonie : une société par, pour et avec les aînés »

Et puis arriva Alfred Sauvy, inventeur et pourfendeur du vieillissement

C'est ce processus qui a donné naissance au concept nouveau de vieillissement démographique. Et pourtant, il fallut attendre l'entre-deux-guerres pour que le phénomène soit reconnu, alors qu'il avait pris naissance le plus souvent dès la fin du 19^{ème} siècle. Et c'est au célèbre démographe français, Alfred Sauvy, qu'on doit d'avoir donné son nom de baptême au vieillissement démographique vers les années 1930. Il est vrai qu'à l'époque, il était encore très modéré et très loin des valeurs observées actuellement. Pourtant, dès le départ le vieillissement fut considéré comme un phénomène néfaste, à combattre par tous les moyens.

Des moyens d'ailleurs assez simples à identifier puisqu'il s'agissait de renverser le cours du facteur ayant provoqué cette transformation des structures, à savoir principalement la fécondité. Si les couples avaient réduit leur descendance et fait chuter le taux de natalité, il fallait mettre en place des politiques natalistes audacieuses visant à les remotiver et à lutter contre les causes de ce repli nataliste en développant notamment les politiques d'allocations familiales et d'accession au logement et en valorisant les familles nombreuses.

En outre, dans l'immédiat, il convenait de lutter contre les pénuries de main-d'œuvre en encourageant les migrations économiques qui amenaient aux pays d'accueil un potentiel de ressources humaines déjà formées et directement opérationnelles pour soutenir les secteurs industriels en manque de personnel et pour faire face aux besoins du développement économique.



En Belgique, et spécialement en Wallonie, les thèses natalistes rencontrèrent un grand succès et le professeur Sauvy fut même un des gourous appelé au chevet de la population wallonne présumée malade du fait de son différentiel de dynamique démographique comparativement à la Flandre. En 1962, la sortie du rapport Sauvy² constitua un véritable électrochoc dans la classe politique et les médias, et des débats passionnés se déroulèrent partout dans la région. Le gouvernement unitaire de l'époque, gêné par cette vision régionalisée du problème démographique, s'empressa de mettre en place une contre-commission dirigée par un de ses grands commis, Albert Delpérée, qui aboutit à peu près aux mêmes conclusions concernant l'état de la population, mais divergea au niveau des mesures correctrices à mettre en œuvre.

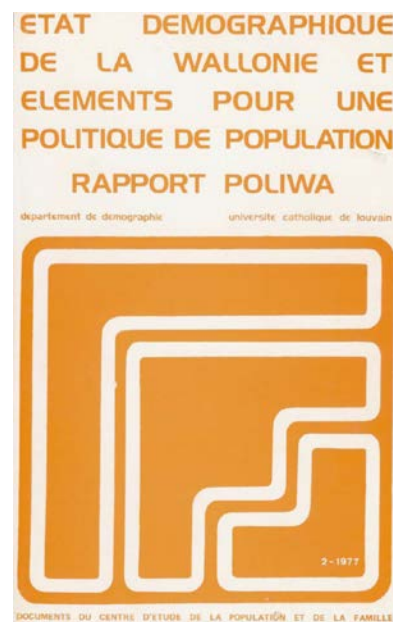
Finalement, les deux rapports eurent peu de retombées politiques pratiques et on finit par les enterrer dans une sorte d'indifférence générale, après l'agitation frénétique

et la ferveur des premiers mois de débat. D'autres rapports et d'autres journées d'étude suivirent, sans susciter autant de passion, mais en continuant à présenter le vieillissement démographique comme un mal, voire un cancer social à éradiquer.

Le rapport POLIWA : un autre regard sur le vieillissement

Il fallut attendre la parution du rapport POLIWA en 1976³ préparé par une équipe de chercheurs de l'UCL, pour voir apparaître une vision renouvelée du vieillissement qui n'était plus perçu comme une catastrophe collective, mais comme une évolution nécessaire et inéluctable à laquelle il fallait s'adapter plutôt que d'essayer de la combattre, le plus souvent vainement.

Du coup, les objectifs à poursuivre n'étaient plus de relancer la fécondité et d'attirer des cohortes de travailleurs étrangers, mais d'agir pour rendre



2. A. SAUVY et R. PRESSAT, « Le problème de l'économie et de la population wallonne », *Revue du CERW*, janvier-avril 1962, n° 54-55, p. 2-51.

3. H. GÉRARD et M. LORIAUX (sous la dir.), *État démographique de la Wallonie et éléments pour une politique de population. Rapport POLIWA*, Département de démographie, UCL, Centre d'études de la population et de la famille, Bruxelles, n°2.

la société plus accueillante pour tous et combattre des fléaux comme la surmortalité infantile sévissant dans certaines régions wallonnes, ou la surmortalité masculine. En outre, au lieu d'agir directement sur la fécondité des couples, il était préconisé d'améliorer d'abord l'accueil de l'enfant (en reprenant le beau slogan de la ligue des Familles : "Une société enfants admis"). Il en allait de même pour l'intégration des étrangers et pour la participation des femmes, trop souvent victimes de stéréotypes sur leurs rôles domestiques et ménagers. Et bien entendu, les personnes âgées n'étaient pas laissées de côté, puisque des mesures étaient proposées pour accroître leur participation à la société, en commençant par améliorer leurs conditions matérielles de vie, revenus et logement en priorité. Bref la lutte contre les inégalités en tous genres, sociales, économiques, sexuelles, ethniques et géographiques était devenue prioritaire, bien loin des objectifs de croissance démographique et économique qui avaient prévalu jusque-là.

Le rapport POLIWA, commandité d'ailleurs par un ministre régional wallon (A. Moreau) n'eût sans doute pas plus de succès politique que ses prédécesseurs, dont l'incontournable rapport Sauvy, mais il a incontestablement constitué un tournant dans la façon de percevoir le vieillissement démographique et ses auteurs sont apparus comme des précurseurs de cette nouvelle tendance à traiter le vieillissement comme un processus multidimensionnel, de nature plus qualitative que simplement quantitative, qui aboutit à une refonte complète non seulement de nos modes de pensée, mais aussi de nos institutions et de nos modèles, tant économiques que culturels, ainsi que de nos modes d'organisation collective des rapports entre les âges, les sexes et les classes sociales.

Une Chaire Quetelet pas comme les autres : populations âgées et révolution grise

La réflexion abordée par le rapport POLIWA a été prolongée par le Département de démographie qui organise en 1986, une chaire Quetelet intitulée « Populations âgées et révolution grise. Les hommes et les sociétés face à leurs vieillissements »⁴.

Pour la première fois sans doute, furent rassemblés pendant trois jours autant de médecins, de démographes, de gérontologues, de sociologues, d'économistes ou d'historiens, tous préoccupés par l'avenir des sociétés vieillissantes et par la façon de rencontrer les multiples défis qu'allaient devoir affronter les générations montantes.

Il n'y avait pas de mot d'ordre imposé, mais une volonté partagée de sortir des vieilles représentations et des modèles catastrophistes du passé. L'idée dominante était qu'un nouveau paradigme devait se substituer à l'ancien et décréter que l'objectif ne serait plus dorénavant de modifier les structures démographiques pour les rendre compatibles avec les anciennes structures de société, mais bien de modifier celles-ci pour les rendre compatibles avec nos nouvelles structures de population. En termes plus simples : « adapter la société à l'homme plutôt que l'homme à la société ». Le pari était audacieux car la voie était étroite et pavée d'embûches, mais en même temps c'était la seule façon de reconnaître que la transition démographique à laquelle était associé historiquement le vieillissement était irréversible et représentait, sans doute pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, une première grande victoire de l'homme sur les maladies et la mort.

Eut-il été raisonnable de la refuser et de la remettre en cause ? Probablement pas et de nombreux experts partagent cet avis car entretemps le vieillissement avait changé de nature et s'était profondément métamorphosé.



4. M. LORIAUX, D. REMY et E. VILQUIN (eds), *Populations âgées et révolution grise. Les hommes et les sociétés face à leurs vieillissements*, Actes du colloque « Chaire Quetelet 86 », Institut de Démographie, UCL, CIACO, Louvain-la-Neuve, 1990.

Quand le vieillissement se métamorphose en s'amplifiant

Alors qu'au début du processus, il était dû exclusivement à la baisse de la fécondité et s'exerçait à la base de la pyramide des âges (d'où son nom de vieillissement par la base), au fil des décennies, on a assisté à l'importance croissante de ce facteur qui n'était à l'origine qu'une cause seconde lointaine, à savoir le recul de la mortalité, mais plus seulement aux jeunes âges, comme au 19^e siècle et au début du 20^e, mais également aux âges adultes, de sorte que l'espérance de vie s'est mise à progresser rapidement, en dégageant des groupes d'âge élevé aux effectifs de plus en plus nombreux.

C'est ainsi que le vieillissement initial par la base s'est doublé d'un vieillissement par le sommet qui est même devenu dominant au cours des dernières décennies. Dorénavant, il n'est même plus exact de soutenir que le vieillissement individuel lié à l'avancée en âge est sans rapport avec le vieillissement collectif d'origine démographique, puisque ces deux formes de vieillissement interagissent en se renforçant mutuellement : quand l'espérance de vie augmente, le vieillissement démographique s'amplifie et quand il se renforce, la perception des personnes âgées et de l'avancée en âge se modifient également.

Atouts et handicaps des personnes âgées

En même temps que le vieillissement changeait de nature, les personnes âgées ont vu leur condition se modifier radicalement et des atouts nouveaux venir compenser les handicaps dont ils souffrent habituellement en termes de morbidité et de dépendance, du moins pour les plus âgés, de perte de statut social et de réseaux de sociabilité au moment de l'arrêt de la vie professionnelle et même de relégation due au fait que les vieux sont devenus, à cause –ou grâce– à l'élévation de l'espérance de vie, les principaux dépositaires de la mort.

En contrepartie, alors qu'ils étaient dans leur grande majorité, plutôt pauvres, ils sont devenus sinon riches, du moins mieux dotés en revenus de remplacement confortables du fait de la généralisation des régimes de pension. Ce qu'on a parfois appelé, de façon souvent exagérée, la « richesse des vieux » les a mis en position de jouer un rôle de nouveaux consommateurs, demandeurs de biens et de services spécifiques, souvent à haute technologie et valeur ajoutée.

Mais ce qui a sans doute révolutionné le plus la condition des aînés, c'est le fait d'être devenus les principaux dépositaires du temps libre, grâce aux progrès de la productivité et à la diminution séculaire du temps de travail à travers l'adoption de lois protectrices de plus en plus généreuses. De ce fait, ils ont été en mesure de s'investir davantage dans la vie collective à travers le bénévolat et même dans ce qu'il est convenu d'appeler les secondes carrières, c'est-à-dire la reprise d'activités après la fin de la vie professionnelle classique, le plus souvent dans des domaines de l'assistance aux catégories sociales démunies, y compris les personnes âgées dépendantes.

Cette caractéristique nouvelle de dépositaires du temps libre, combinée à l'évolution économique et sociale, a mis les personnes âgées en position de constituer une catégorie sociale inconnue jusque-là, les retraités, qui sont rapidement devenus la seule catégorie en croissance numérique rapide et intégrant dans la civilisation naissante des loisirs devenant ainsi en même temps une civilisation de la retraite.

La révolution grise : une affaire d'intelligence et de courage politique

Au-delà de l'image des tempes grises de plus en plus nombreuses, la révolution grise était surtout dans l'esprit de son concepteur une révolution de l'intelligence, avec la référence à la matière grise de nos cerveaux qu'il s'agissait de mettre au défi de repenser totalement l'organisation de nos sociétés. Vaste chantier s'il en est, car le vieillissement démographique, en progressant en importance a cessé rapidement d'être purement démographique pour devenir sociétal ou, si on préfère, pour s'apparenter à un fait social total, selon la définition d'un des pères de la sociologie, Marcel Mauss.

Autrement dit, le vieillissement, en bouleversant les structures par âge des populations, a entraîné des transformations dans la plupart des autres secteurs de l'activité sociétale. Bien sûr, un des secteurs le plus directement concerné par les effets du vieillissement est celui de la santé, qu'il s'agisse des soins hospitaliers ou des soins à domicile, mais aussi celui de l'hébergement en institution ou à domicile. L'éducation n'est pas non plus en reste si on se réfère au succès des universités du troisième âge ou du temps libre. Quant au secteur de l'activité économique, il a dû aussi s'adapter aux transformations structurelles de l'emploi, car si le vieillissement concerne principalement les classes plus âgées de la population, les classes plus jeunes ne sont pas pour autant

épargnées dans la mesure où le vieillissement touche aussi les catégories de travailleurs dont l'âge moyen s'élève en même temps que la population totale voit le sien progresser (c'est d'ailleurs une façon différente de mesurer le vieillissement par l'âge moyen de la population).

En outre, le vieillissement par la base, qui réduit l'importance des classes jeunes, aboutit à mettre sur le marché du travail des cohortes de travailleurs moins nombreuses qui peuvent entraîner des pénuries d'emplois dans certains domaines de l'activité, sauf si l'ampleur du chômage est telle que cette diminution des effectifs de demandeurs d'emploi peut être perçue comme une opportunité avantageuse.

Et de l'autre côté de la pyramide des âges des actifs, c'est en quelque sorte une situation inverse qui se présente puisque les travailleurs âgés, qui appartiennent à des générations anciennes plus nombreuses, sont souvent victimes de discrimination et d'exclusion qui entraînent une élévation importante de leurs taux de chômage. Bref, il existe un vieillissement dans le vieillissement qui peut toucher des classes d'âge relativement jeunes et générer des problèmes nouveaux auxquels nos modes d'organisation ne sont pas adaptés.

Mais parfois le vieillissement démographique peut exercer ses effets dans des secteurs où on ne l'attend pas forcément. C'est le cas par exemple pour le domaine de la transmission patrimoniale, autrement dit des lois sur l'héritage qui ont été mises en place à des époques où les générations se succédaient à un rythme assez rapide, la précédente, celle des parents, s'effaçant rapidement lorsque la suivante, celle des enfants, arrivait à l'âge adulte du mariage et de l'entrée en activité, et ce en raison d'une espérance de vie particulièrement faible.

Mais on sait que la situation a profondément évolué et qu'actuellement les générations successives ont tendance à cohabiter pendant de longues périodes, en raison de l'élévation de la durée de vie moyenne, au point qu'il n'est pas rare d'observer des ménages intergénérationnels où les enfants, eux-mêmes retraités, hébergent encore leurs parents âgés.

Autrement dit, la transmission patrimoniale qui intervenait autrefois autour de la trentaine, ou même plus tôt, ne s'effectue plus avant la cinquantaine, ou même au-delà, à un moment où l'intérêt de recueillir l'héritage des parents pour réaliser ses propres projets et assumer un destin personnel est beaucoup moins évident.

On voit donc que ce qui constitue un bonheur affectif, pouvoir partager de longues années en compagnie de ses parents, peut devenir un certain handicap par rapport à la façon de faire circuler les richesses. À ce moment, repenser les modes de transmission, en encourageant et facilitant par exemple les donations entre générations, peut devenir une nécessité qui risque cependant de se heurter à des pratiques ancestrales bien établies.

Le vieillissement peut aussi avoir des avantages

Il ne faudrait cependant pas conclure hâtivement que le vieillissement démographique n'a que des incidences négatives qu'il faut s'efforcer de minimiser ou d'éradiquer. Au contraire, la montée en puissance des aînés peut présenter de nombreux atouts pour l'avenir de nos sociétés vieillissantes. C'est d'ailleurs bien cette stratégie que j'ai voulu promouvoir en diffusant l'idée de révolution grise, car les arguments négatifs étaient tellement nombreux et profondément incrustés dans l'inconscient collectif qu'il était devenu urgent de les mettre en concurrence avec des contre-arguments positifs, de façon à rétablir un bilan plus équilibré.

À défaut de faire ici un relevé exhaustif de ces coûts-bénéfices, il faut quand même rappeler avec insistance que les attributs de la vieillesse ne sont pas immuables dans le temps et que c'est même là sans doute une des plus graves erreurs des prévisions démographiques (et des démographes qui les réalisent) qui considèrent comme vieilles toutes les personnes ayant atteint un âge fixe charnière, généralement celui de l'accession à la retraite, soit 60 ou 65 ans, et qui en général leur attribuent des caractéristiques qui ont peut-être pu être observées à certaines époques anciennes, mais qui ne sont pas pour autant intangibles.

Les stéréotypes classiques sur les personnes âgées les désignaient le plus souvent –et les désignent encore parfois– comme de classe modeste, peu instruites, malades ou handicapées, pauvres, isolées, privées de dynamisme, moralement laxistes et politiquement conservatrices. Elles étaient perçues comme des sommes de pertes, et la gérontologie n'était pas la dernière discipline à charger le diagnostic : perte d'aptitudes physiques et psychologiques, perte de mobilité, perte de statut social, perte de revenus, perte de relations, perte de l'estime de soi, etc., sans véritables contreparties plus positives.

Il fallut attendre l'apparition du concept de « nouveaux vieux », à l'instar des nouveaux philosophes ou des nouveaux cuisiniers, vers la fin de la décennie 80, avec des ouvrages comme ceux de Badou ou de Cicurel⁵ pour renouveler le portrait des personnes âgées et mettre en évidence leurs atouts en compensation de leurs handicaps.

Un article prémonitoire : le troisième âge animera la société

À l'époque, parut un article prémonitoire sous la plume du sociologue français Henri Mendras et d'une équipe anonyme de chercheurs agissant sous le nom de Louis Dirn⁶ intitulé « Le troisième âge animera la société française »⁷. Dans cet article, Henri Mendras et son équipe anonyme sous le nom de Louis Dirn, rompant avec la vision misérabiliste des vieux, montrèrent que les personnes âgées, rebaptisées pour la circonstance le troisième âge, une façon de les mettre en valeur face aux autres classes d'âge, sont devenues une force sociale significative à travers leur nouveau statut de retraités et qui sont dorénavant en mesure de peser dans un grand nombre de domaines de l'activité sociale.

Le résumé synthétique de l'article donne le ton en déclarant : « Généralement considéré comme un poids pour la nation et un problème social délicat, le troisième âge s'affirme au contraire comme un acteur économique et social important de l'avenir.

Détenteurs du patrimoine, assurés de leurs revenus, libres de leur temps et en bonne santé, sexagénaires et septuagénaires constituent 20 % de la population, Ce sont de bons clients, notamment pour l'alimentation, l'immobilier et les services.

Clé de voûte de leur parentèle, ils jouent un rôle économique et affectif capital pour leurs descendants. Ils déploient leur activité dans l'économie informelle et au service d'associations, de leur voisinage et de leur localité. C'est la nouvelle "classe de loisirs" qu'il faut reconnaître et respecter comme telle ».

Des vieux réhabilités par leur capital de ressources

C'est ce même constat enthousiasmant que les animateurs de la Chaire Quetelet 1986 partageaient au niveau de la Belgique et de la Wallonie et qui les a amenés à penser que la mise en valeur du potentiel de ressources des aînés, qu'il soit économique, social, culturel ou affectif, ne se ferait pas automatiquement et qu'il n'interviendrait que si des politiques audacieuses étaient mises en œuvre au niveau collectif pour éliminer les nombreux obstacles, juridiques, administratifs, politiques, économiques ou conventionnels, qui risquaient de freiner ou d'empêcher purement et simplement la bonne marche vers un vieillissement réussi.

En somme, il est relativement piquant de constater que les vieux, qui avaient été accusés –et le sont encore parfois– sans beaucoup de nuances, d'être des consommateurs « incontinents », à cause notamment du coût croissant des soins de santé, ou les fossoyeurs de nos régimes de sécurité sociale, à cause de la prolongation des périodes de retraite du fait de l'allongement de la vie, sont miraculeusement devenus les nouveaux supports de la consommation, à travers leur demande accrue en soins de santé, mais aussi en logements adaptés ou en biens de loisirs dans des secteurs d'autant plus importants qu'ils participent dorénavant à la mise en œuvre de la troisième révolution industrielle, celle de l'informatique, de la télématique, de la robotique, de la communication et de la connaissance.

Des révolutions qui s'interpellent et interagissent

Ce qui permet d'ailleurs d'envisager la progression du vieillissement avec un réel optimisme, c'est qu'il intervient avec une intensité accrue au moment où précisément se profilent à l'horizon proche d'autres grandes mutations dans le domaine de la technologie et de l'économie, mais aussi dans celui de la stratification sociale et de la transition écologique et environnementale. Et d'ailleurs, est-ce seulement un hasard du vocabulaire si plusieurs de ces mutations sont désignées par des adjectifs à base ternaire : en effet, la montée du Troisième âge va de

5. G. BADOU, *Les nouveaux vieux*, Paris, Le Pré aux clercs, 1989 ; M. CICUREL, *La génération inoxydable*, Paris, Grasset, 1989.

6. Louis DIRN est l'anagramme de Lundi Soir, les auteurs ayant pris l'habitude de se réunir à ce moment.

7. L. DIRN et H. MENDRAS, « Le troisième âge animera la société française », *Revue de l'OFCE*, vol. 8, n° 8, juillet 1984, p 141-161.

pair avec l'entrée dans la Troisième révolution industrielle, avec la progression de la Tertiarisation de l'économie et même avec le développement de ce qui fut appelé autrefois le Tiers-monde (par analogie avec le Tiers-État à la révolution française)⁸.

Ceci nous rappelle que le système social global n'est pas constitué de sous-systèmes indépendants, mais qu'ils sont tous puissamment interdépendants et que le décrochage de l'un d'entre eux peut entraîner de lourdes perturbations au sein des autres et même être générateur de situations chaotiques. C'est à ce titre qu'on peut soutenir que le vieillissement démographique des pays occidentaux est parfaitement congruent avec les autres transformations sociétales et que c'était une erreur historique de vouloir le combattre, par manque de compréhension de nos évolutions à long terme.

Encore faut-il comprendre que si l'on veut assurer aux personnes âgées un bien vieillir, il faut que le contexte institutionnel et juridique, mais aussi social, économique et politique soit adapté aux situations nouvelles engendrées par le vieillissement, sous peine de recréer des poches de pauvreté qui avaient été presque éradiquées durant les Trente Glorieuses et d'engendrer un climat propice à l'affrontement des générations.

Une priorité absolue : maintenir la cohésion sociale et la solidarité intergénérationnelle

Car force est d'admettre que le vieillissement démographique, en tant qu'augmentation du nombre et de la proportion des personnes âgées dans une société, n'est pas en soi la source la plus inquiétante de préoccupations, même s'il est vrai qu'il soulève des problèmes de gestion de ressources souvent insuffisantes, surtout en période de crise économique et de récession comme celle que nous connaissons.

Nous sommes personnellement convaincus que l'urgence n'est pas de se polariser en priorité sur les questions à incidence financière, comme le financement des pensions et des dépenses de santé, ou l'hébergement des personnes âgées dépendantes, qui restent bien évidemment des préoccupations majeures, mais de veiller avant tout de maintenir la cohésion sociale et de rétablir la solidarité compromise entre les générations.

Les risques d'affrontements entre générations sont en effet d'autant plus nombreux aujourd'hui que les générations sont elles-mêmes plus nombreuses, dans une gamme d'âges s'étalant de 0 à plus de 100 ans, grâce aux progrès de la lutte contre la mort, et que ces générations, socialisées à des époques très différentes, se réfèrent à des modèles culturels et à des valeurs très différentes, de sorte que leurs besoins et aspirations sont eux-mêmes fortement contrastés et risquent d'entrer en opposition lorsque des arbitrages s'avèrent nécessaires. La guerre des générations, si souvent évoquée dans les congrès spécialisés, ne se profile peut-être pas encore vraiment à l'horizon, mais en revanche il est clair que les solidarités collectives, tellement essentielles dans les sociétés vieillissantes, risquent d'être mises à mal si le climat délétère de méfiance des uns vis-à-vis des autres, des jeunes contre les vieux, des pauvres contre les riches, des malades contre les bien-portants, des autochtones contre les étrangers, se propage en s'accroissant.

Les systèmes de protection sociale, si durement acquis, seront touchés en premier lieu et les malades, les handicapés, les chômeurs, les minimexés, ainsi que tous les retraités seront les premières victimes d'un système généreux qui n'a pas su tenir ses promesses historiques parce qu'il a été retoqué à l'aune d'un libéralisme mal digéré qui reste branché sur un modèle de fonctionnement de nos sociétés basé sur l'accumulation, la consommation et la concurrence et dont on voit aujourd'hui qu'il a atteint ses limites, sans disposer pour autant de modèles alternatifs crédibles à lui opposer.

Des mesures concrètes qui restent à notre portée

Mais même si des changements radicaux de nos modes de fonctionnement sociétaux ne semblent pas pour l'instant à l'ordre du jour, il ne s'agit pas pour autant de renoncer à toute intervention, car des mesures concrètes restent à la portée de nos initiatives politiques, à commencer peut-être par l'une des plus importantes et des plus urgentes, à savoir la négociation d'un nouveau contrat intergénérationnel, prenant la relève du contrat qui a été négocié au cours du 20^e siècle et qui a permis de maintenir un climat de pacification entre les classes sociales autour d'une question essentielle : le partage des richesses collectives. Aujourd'hui, que les classes se

8. Rappelons que c'est aussi Alfred Sauvy, inventeur du terme « vieillissement démographique », qui proposa en 1952 dans une tribune de l'Observateur cette expression pour désigner ces pays encore largement sous-développés qui constituaient une troisième force entre le monde capitaliste et le monde communiste.

sont quelque peu effacées devant les générations, il devient urgent de revoir les conditions de ce partage en tenant compte des nouvelles contraintes liées à la mutation des âges.

Mais au-delà de ce constat fondamental, d'autres pistes plus simples, mais peut-être plus concrètes, méritent d'être prospectées. L'une des plus importantes est sans doute de prendre des dispositions pour reconnaître les personnes âgées comme des citoyens à part entière qui ont à assumer un rôle social d'animation de la société de façon à réhabiliter le troisième âge.

Les Nations-Unies ont compris l'importance de cette reconnaissance en lançant il y a quelques années (2012), avec peut-être il est vrai un peu de retard, le concept de « vieillissement actif », une façon de rendre aux aînés les rôles sociaux dont ils avaient été privés en les reléguant dans un rôle passif de consommateurs et de citoyens de seconde zone. Une des agences des Nations-Unies, l'OMS, a aussi apporté sa contribution en développant à travers le monde un ambitieux projet de « villes amies des aînés », auquel la Wallonie a apporté son adhésion.

Cet objectif de réhabilitation se réalisera notamment en limitant l'impact sur le public des modèles culturels négatifs basés sur la ségrégation des âges, mais aussi en supprimant les obstacles administratifs et juridiques à la participation des aînés à la vie collective, ou même en mettant en œuvre une comptabilité intergénérationnelle susceptible de mesurer les flux d'échanges entre les générations pour démontrer qu'ils ne sont pas forcément déséquilibrés en faveur des aînés et que ceux-ci contribuent de multiples façons au développement et à l'entretien des jeunes générations.

Une autre mesure importante est d'encourager la formation de regroupements de personnes âgées, notamment dans le secteur associatif (y compris même si c'est nécessaire par la création de partis politiques représentatifs du troisième âge), ou, en tout cas, d'éliminer les obstacles à l'exercice de fonctions électives par des personnes âgées en révisant les statuts des partis traditionnels. Il n'est pas normal que des groupes importants d'aînés, constituant jusqu'à un tiers ou un quart de la population totale, n'aient pas le droit de désigner des représentants politiques propres, à tous les niveaux du pouvoir législatif, et pas seulement dans de vagues conseils consultatifs du troisième âge, sans guère de compétences réelles, comme c'est le cas actuellement.

Trois scénarios pour un avenir incertain : de l'enlisement à l'épanouissement

Finalement, la question peut être soulevée de savoir comment nos sociétés vieillissantes sont susceptibles d'évoluer dans l'avenir en fonction des politiques qui seront mises en œuvre, plus ou moins audacieuses ou au contraire classiques et traditionnelles. Trois scénarios contrastés peuvent être mis en exergue.

Le premier peut être qualifié comme celui de L'ENLISEMENT et c'est lui qui, malheureusement, peut être considéré comme le plus probable. Ce sera le cas si le vieillissement est accepté comme une fatalité qui suscite des craintes et auxquelles il faut essayer de s'adapter. Il est perçu comme une accumulation de pertes qu'il faut assumer en tentant d'en réduire l'impact et les politiques minimalistes mises en œuvre s'enliseront dans le « coup par coup », sans véritable cohérence globale.

Un deuxième scénario, plus redoutable, est celui de L'AFFRONTMENT entre générations qui s'organiserait à partir de conflits intergénérationnels pouvant prendre des formes d'oppositions diverses, depuis une certaine marginalité écolo jusqu'à une guerre frontale, en passant par des grèves et des manifestations.

Enfin, le troisième scénario, le plus souhaitable, mais aussi peut-être le plus utopiste est celui-ci dit de L'ÉPANOUISSEMENT Le vieillissement serait alors perçu au niveau individuel comme un formidable progrès humain et au niveau collectif comme une façon d'accorder nos structures démographiques avec l'évolution sociétale. Un nouveau pacte intergénérationnel serait négocié avec succès et la Wallonie s'engagerait courageusement dans la voie d'une région pleinement amie des aînés, à l'instar des propositions de l'OMS.

Il est difficile pour l'heure de départager ces scénarios, même s'ils ont des niveaux de probabilité différents, car leur réalisation dépendra de la façon dont les pouvoirs publics et les décideurs de tous bords appréhenderont le phénomène de vieillissement, comment ils s'adapteront aux besoins des personnes âgées en reconnaissant que leur autonomie de décision est un facteur essentiel de leur bien vieillir et comment ils feront en sorte que les générations soient en mesure de coopérer pour la réalisation d'un modèle de société partagé par tous les âges, les sexes et les catégories sociales.